

Choix des formations : la Caisse des Dépôts publie une étude relative aux enjeux de la neutralité du moteur de recherche de Mon compte formation

Paris, le 26 janvier 2021

La Caisse des Dépôts publie ce jour le 32e *Questions retraite & solidarité – Les études*, dans lequel elle propose une évaluation des enjeux de la neutralité du moteur de recherche de Mon compte formation (MCF) et décrit les travaux entrepris pour l'améliorer. Le lancement du portail et de l'application Mon compte formation, le 21 novembre 2019, a en effet permis de mettre en place un véritable parcours d'achat direct de la formation professionnelle. Environ un million de recherches sont désormais effectuées par jour par les utilisateurs. L'enjeu de neutralité du moteur de recherche est donc capital pour garantir l'équité de traitement des usagers comme des organismes de formation.

Quels sont les enjeux de neutralité de ce moteur de recherche ?

Comparé à des équivalents commerciaux, Mon compte formation est une place de marché publique reposant sur le principe de neutralité, entendue comme l'équité de traitement aussi bien entre les demandeurs de formation que des organismes de formation.

Cela suppose tout d'abord d'être en mesure de gérer un catalogue exhaustif et transparent de l'offre de formation éligible aux financements publics. Il faut par ailleurs mettre à disposition des utilisateurs un moteur de recherche à la fois efficace, permettant à un demandeur de repérer les offres relatives aux formations qui l'intéressent, et neutre en ne privilégiant pas indûment dans l'affichage des résultats les offres de certains organismes par rapport à leurs concurrents.

La Caisse des Dépôts, gestionnaire de Mon compte formation, a développé deux indicateurs¹ pour objectiver le degré de neutralité du moteur de recherche. Une valeur de zéro correspond à une neutralité parfaite ; plus ces indicateurs sont élevés et moins le degré de neutralité mesuré est satisfaisant.

Que mesurent ces indicateurs et comment sont-ils utilisés ?

L'étude présente sous forme de tableau² les valeurs moyennes et médianes des deux indicateurs de neutralité pour les principaux domaines de formations, permettant de visualiser ceux qui obtiennent des scores relatifs moins neutres.

Globalement le premier indicateur donne en moyenne des résultats relativement homogènes d'un domaine à l'autre. L'indicateur 2 fournit des résultats plus hétérogènes entre grands

¹ Voir QR&S n°32, page 7, encadré 2

² Voir QR&S n°32, page 9, tableau 2

domaines de formation. Globalement, le degré de neutralité du moteur varie d'un domaine de formation à l'autre : le moteur est par exemple plus neutre pour les formations en commerce et vente qu'en informatique. Mais on constate également, au sein d'un domaine de formations donné comme les langues, des écarts importants selon les requêtes étudiées.

Ces indicateurs ont permis ainsi d'identifier les requêtes, les domaines de formations et les certifications pour lesquels la performance du moteur en termes de neutralité restait insuffisante et en conséquence d'engager des travaux d'amélioration de la neutralité du moteur sur ces requêtes. Les recherches les plus fréquentes et celles pour lesquelles les indicateurs de neutralité étaient les moins satisfaisants ont été traitées prioritairement. Ces travaux visant à améliorer l'algorithme commencent donc à porter leurs fruits : les requêtes les plus fréquemment faites par les utilisateurs obtiennent aujourd'hui des scores de neutralité satisfaisants.

La publication « Question Retraite & Solidarité » 32 est disponible en cliquant sur <https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/content/questions-retraite-solidarit-les-tudes-n-32>.

QRS – Les études est une publication de la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts. Elle a vocation à faire connaître les résultats de ses travaux dans les domaines de la retraite, de la protection sociale et de la formation professionnelle. Elle est complétée par *QRS - Les cahiers*, support de diffusion d'études approfondies, et *QRS – Les brèves*, qui propose des panoramas statistiques. Les numéros de *QRS – Les études* déjà diffusés sont disponibles sur le site <https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/> à la rubrique *Etudes et événements*.

Au service de plus de 65 fonds, la **direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts** accompagne les parcours de vie des Français.

En apportant des solutions fiables et innovantes à ses clients et partenaires, elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites, et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Charlotte Pietropoli : 06 71 10 91 34 / service.presse@caissedesdepots.fr

 |  |  |  caissedesdepots.fr